

# Les Cooperatives D'épargne Et De Credit : Aubaine Pour L'entreprise Et L'emploi Dans La Ville De Bukavu En RD Congo?

***Amos Cishunguluka Kanani***

Université Officielle de Bukavu "UOB", RDC

***Timothée Kazadi Kimbu***

Université de Lubumbashi, RDC

***Bolinda wa Bolinda***

Université de Kisangani, RDC

doi: 10.19044/esj.2016.v12n35p495 [URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n35p495](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2016.v12n35p495)

---

## **Abstract**

This article has intended to study the practical social ability that the action of cooperatives has conferred to its beneficiaries in Bukavu town. In fact, several African countries have adopted the way towards entrepreneurship with cooperatives as a new paradigm of struggle against poverty. Nevertheless, micro-credits granted to members by the cooperative of thrift and credits have not so far proved their efficiency. The findings from this research study indicate that 53,9% of the respondents consider the actions of cooperatives as good opportunities to undertake some business, while 71,4% of respondents have induced that the cooperatives hold a beneficial effect in the enhancement of the capacity to create employments. Thus, opinions on the action of cooperatives of thrift and credits in Bukavu town are more positive to disfavored communities.

---

**Keywords:** Cooperative of thrift and credit, poverty, action, company, employment

---

## **Résumé**

Identifier le savoir-faire social que l'action coopérative a conféré à ses bénéficiaires dans la ville de Bukavu est l'ambition noble de cette étude. Ainsi, plusieurs pays africains ont adopté la voie de coopérative comme nouveau paradigme de lutte contre la pauvreté; mais est-il que le microcrédit octroyé par les Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC) n'a pas encore prouvé son efficacité. Les résultats de notre recherche renseignent pour leur part que les COOPEC sont perçues comme des opportunités d'entreprendre selon 53, 9% des enquêtés et ont également induit un effet

bénéfique d'amélioration de la capacité de créer des emplois, selon 71,4% des enquêtés. L'opinion sur l'action coopérative est plus positive dans les communes défavorisées.

---

**Mots clés** : coopérative d'Épargne et de Crédit, pauvreté, action, entreprise, emploi

## **Introduction**

### **Description du problème et hypothèse de recherche**

Plusieurs observateurs et analystes s'accordent pour reconnaître que la République Démocratique du Congo (RD Congo) est un pays riche. Ils se fondent souvent sur sa structure physique ou géostratégique (présence des ressources naturelles d'une certaine importance économique).

Toutefois, les mêmes observateurs et analystes constatent par ailleurs que la majorité de la population Congolaise vit dans la pauvreté. Ce contraste entre ce qui est dit du pays et ce qui est réellement vécu par sa population attise le conflit entre gouvernés et gouvernants.

C'est dans ce sens que s'exprime Bardos-Eltoronyi lorsqu'il affirme qu'il ne suffit pas d'être naturellement doté de richesses ; encore faut-il savoir / pouvoir les exploiter. Et il faut que cela se fasse au bénéfice de la population(2007).

Le rapport du PNUD sur le développement humain de la RD Congo note que l'indicateur du développement humain au cours de la période 1995-2006 révèle trois tendances : une baisse continue des revenus jusqu'à 2003-2004, une dégradation de la situation sanitaire, une baisse de l'espérance de vie à la naissance et une régression de l'accès au savoir (PNUD, 2008). Le rapport du PNUD sur l'Indice du Développement Humain 2010, ne classe la RD Congo qu'à la 168e position sur 169 (Idem, 2010).

Ce contexte de pauvreté vécue par les congolais sur un territoire perçu pourtant comme riche demeure préoccupant.

Depuis l'année 1998, l'Est de la RD Congo en général, et particulièrement la Province du Sud-Kivu dont le chef-lieu est la ville de Bukavu, ont été convertis en sanctuaires des conflits armés, ayant entraîné des conséquences énormes dont l'aggravation de la pauvreté, le pillage, la mise à feu des structures économiques disponibles (marchés, magasins, boutiques, etc.), la fuite de certains investisseurs étrangers qui sont en train de revenir progressivement avec le processus mitigé de pacification du pays à travers les élections de 2006.

L'économie locale a été paralysée par ces conflits armés. La reprise qui est encore timide rencontre des contraintes d'ordre politique, social, économique, etc.

Face à ces difficultés et cherchant à réaliser une certaine résilience socio-économique, la population de la ville de Bukavu a vu émerger des entreprises dites Coopératives d'Épargne et de Crédit, COOPEC en sigles, auxquelles beaucoup de personnes et de ménages n'ont pas hésité d'adhérer.

Ces structures financières à caractère social véhiculent un discours dont le contenu peut se résumer en termes de stratégie de lutte contre la pauvreté. Leurs services consistent à accorder des crédits ou prêts aux individus, ménages et regroupements : des microcrédits sont octroyés moyennant un certain nombre des conditions. Des garanties sous forme de caution, la définition claire de l'activité lucrative à entreprendre, etc. Malgré ces conditionnalités, il y a lieu de noter l'engouement de la population de Bukavu vers les coopératives.

La préoccupation principale de cette étude consiste à savoir si les microcrédits accordés par les coopératives d'épargne et de crédit aux individus, ménages et associations favorisent-ils auprès des bénéficiaires l'éveil de l'esprit d'entreprise et de création d'emplois dans la ville de Bukavu ?

Au vu de l'engouement de la population et du nombre de coopératives dans la ville de Bukavu, nous pouvons conjecturer que l'action coopérative stimule l'esprit d'entreprise auprès des bénéficiaires des services des COOPEC en voyant la création des petites et moyennes entreprises. Cependant, leur impact sur la réduction du chômage n'est pas encore certain.

La présente étude ambitionne donc de relever les différents atouts que les organisations coopératives ont procurés aux individus ou aux structures qui ont eu accès à leurs services dans la ville de Bukavu.

Cet article est subdivisé en trois points. Le premier est consacré à la revue de la littérature sur les coopératives et la micro finance, dans le deuxième point, l'article aborde la question de la méthodologie, c'est-à-dire les techniques de collecte et celles d'analyse des données. Enfin, les résultats de la recherche sont présentés dans le troisième point. Une conclusion et une bibliographie sélective sont aussi prévues.

## **Methodologie**

La réalisation de cette étude s'est appuyée sur une méthodologie constituée des techniques de collecte et de traitement des données.

Le questionnaire a été l'outil-guide des opérations d'enquête. L'étude a fait aussi usage de la technique documentaire pour comprendre les forces et les limites de l'action coopérative dans différents pays africains à l'occurrence, à travers la revue de littérature.

Les données recueillies ont été d'abord traitées sur Excel puis analysées au moyen du logiciel SPSS 16.0, en privilégiant le test de khi<sup>2</sup>,

pour établir un rapport de dépendance entre les différentes variables de l'étude.

La procédure de l'échantillonnage a été la suivante :

- Détermination des sites de l'enquête : les trois communes de la ville de Bukavu ont été retenues pour servir comme des aires géographiques sur lesquelles se déroulent les enquêtes. Il s'agit de Kadutu, Ibanda et Bagira.
- Ciblage dans chaque commune, des individus membres de telle ou telle coopérative et qui ont accédé au moins une fois à un service financier en termes de crédit ou d'épargne. C'était le critère d'inclusion dans l'échantillon.

Soulignons que les membres de 19 Coopératives d'épargne et de crédit et Institutions Micro Financières opérant dans la ville de Bukavu et reconnues par la Banque centrale ont été concernées par l'enquête.

Ainsi, un échantillon de 336 personnes sélectionnées en fonction de statut de client ou membre d'une coopérative, rencontrées à l'occasion de notre passage dans les communes pour raison d'enquête, a été retenu.

Ces personnes étaient constituées de 162 hommes (48,2%) et 174 femmes (51,8%). La commune d'Ibanda a été représentée par 124 enquêtés, celle de Kadutu par 131 enquêtés et celle de Bagira par 81 enquêtés.

## **Revue de la littérature**

Des analyses scientifiques sont abondantes sur l'apport de l'entreprise coopérative dans la lutte contre la pauvreté. Il ne peut être question dans cet article, d'en dresser l'éventail.

Ainsi avons-nous retenu des écrits de nos prédécesseurs les renseignements suivants :

Pour Jean-Michel Servet (J.-M. SERVET, <http://www.courrierinternational.com/notule-source/the-economist>, 2013), le but de la micro finance n'est pas de lutter contre la pauvreté. Contrairement aux idées reçues, le microcrédit ne sert pas à créer des emplois nouveaux, les emprunteurs ayant généralement déjà une activité informelle. De plus, une grande partie du microcrédit s'adresse à des gens qui ne sont pas pauvres. Cela constitue un obstacle à l'évaluation de changements que ces microcrédits induisent. Si on en déduit qu'ils ont un impact positif alors que ce ne sont pas les pauvres au vrai sens qui en ont bénéficié, on se trompe. Pour nous, à Bukavu, les microcrédits ont un impact mitigé. Tandis que certains bénéficiaires s'en félicitent, d'autres se plaignent de leurs effets.

Mohammad Yunus (2006) prévient que mesurer l'efficacité de microcrédit est une opération compliquée. De manière générale, aucune des enquêtes menées par lui et ses collaborateurs n'a permis de conclure que le microcrédit réduisait la pauvreté. N'ayant pas contribué significativement à la lutte contre la pauvreté, le microcrédit a tout de même des effets

perceptibles, selon l'auteur. L'auteur ne donne pas ici les conditions pour que le microcrédit soit un véritable facteur de souveraineté sociale. Notre recherche soulève donc ce décalage entre action coopérative et ses effets sur le bien-être des bénéficiaires.

Hans Jürgen Rösner (2009) a pour sa part insinué que la micro finance n'est pas cette panacée miraculeuse à laquelle beaucoup voudraient faire croire. Pour lui, les institutions de micro finance n'ont pas été créées pour "faire de la rentabilité" mais pour combattre l'exclusion financière, ce qui n'est pas tout à fait identique à l'objectif de lutte contre la pauvreté.

Ernesto Molina (2010) constate que presque partout dans le monde, est ressentie l'urgence de construire des alternatives à la mondialisation néolibérale qui conduisent à une économie plurielle au service d'une société équitable, solidaire et durable. Focalisant son attention sur les coopératives, l'auteur félicite l'OIT pour avoir reconnu depuis 2002, la capacité à l'échelle internationale des coopératives de réduire l'écart entre l'économie et le social.

Hervé Kempf (2009) parle pour sa part de la contribution des coopératives à la construction d'une société où l'économie n'est pas reine mais outil, où la coopération l'emporte sur la compétition, où le bien commun prévaut sur le profit. L'auteur loue et encourage le Réseautage international de l'économie sociale et solidaire et finit par indiquer que *la lutte* contre la pauvreté ne peut pas se dissocier de la lutte contre les inégalités, cause fondamentale de la pauvreté et de l'exclusion.

Quant à François Soulage(2012), il reconnaît la suprématie de l'économie du marché mais instruit que l'un des enjeux futurs est de voir comment l'Economie Sociale peut être une alternative dans l'économie de marché et non pas à l'économie de marché.

A son tour, Yaya Koloma (2007) a voulu relever la contribution de la micro finance à la réduction de la pauvreté en Afrique subsaharienne et plus précisément au Mali. Les leçons que l'on peut tirer de cette étude concourent à reconnaître les difficultés de la micro finance à améliorer véritablement de façon durable les conditions de la majorité des populations. Malgré les nombreux points positifs énumérés, l'auteur mentionne que la micro finance ne constitue pas un outil suffisant pour répondre convenablement aux attentes énoncées.

Pour ce qui est de l'incidence de l'intervention des coopératives en Ouganda, l'étude de Haan et Lakwo (2010) renseigne que les femmes arrivent à avoir du pouvoir et à être indépendantes (indépendance financière) grâce aux interventions des coopératives en micro finances. Ces micro finances sont des catalyseurs qui permettent à leurs client(e)s de transformer leur quotidien.

S'inscrivant dans le cadre de la pauvreté au Togo, Arlette Mazini Nika (2015) note que la micro finance est devenue depuis quelques années la panacée en matière de lutte contre la pauvreté dans les pays d'Afrique subsaharienne dont le Togo. Il fustige surtout le taux de remboursement imposé aux clients par ces entreprises de microcrédits et cela l'a poussé à en avoir de doute quant à la possibilité de lutter contre la pauvreté. Pour lui, il faut lutter contre la pauvreté, mais ce n'est peut-être pas par les microcrédits qu'il faut commencer.

Thierry Mushagalusa (2008), a focalisé son regard sur les performances économiques et sociales des IMF à Bukavu, Sud-Kivu, en RD Congo.

En effet, sa recherche a trouvé que les microcrédits n'arrivent pas encore à atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés, en raison du ciblage géographique et socio-économique des populations bénéficiaires, mais aussi la rigueur de la gestion administrative et financière pratiquée par les IMF. Toutefois, l'auteur affirme que certaines catégories de personnes s'en sortent mieux parce qu'elles ne comptent pas seulement sur le microcrédit, tandis que d'autres sont mises en difficulté parce qu'elles entrent en compétition avec des catégories de personnes dont elles sont financièrement, économiquement et socialement différentes.

Abondant presque dans le même sens que l'auteur précédent, Patience Mpanzu Balomba(2007) a mené une étude sur la micro finance en RD Congo et a abouti aux résultats selon lesquels près de 69% des bénéficiaires de crédit sont des hommes et parmi eux 70% sont âgés de 46 ans, recevant en moyenne 100\$ américains.

Les microcrédits accordés à ces maraîchers sont assortis de beaucoup de conditions. C'est ce qui explique globalement une opinion assez négative d'environ 87% des bénéficiaires qui ne sont pas satisfaits de la manière dont le système de micro financement a fonctionné jusqu'ici sur leur site.

Ces quelques efforts de documentation nous font retenir que globalement les Coopératives d'Epargne et de Crédit ont été adoptées pour servir d'alternative à l'économie du marché qui est accusée d'avoir aggravé la pauvreté. Cependant, nous remarquons à travers cette revue de littérature que dans différents contextes, le recours au microcrédit offert par les Coopératives n'a pas nécessairement permis de lutter efficacement contre la pauvreté.

A Bukavu, Province du Sud-Kivu en RDC, un engouement particulier à l'égard de ces Coopératives reste observé. Cette étude se propose de relever l'apport de la Coopérative d'Epargne et de Crédit à l'éveil de l'esprit entrepreneurial et la création d'emplois.

Deux tendances se dégagent de ces travaux lus : d'une part il y a des auteurs qui affirment que les coopératives contribuent réellement à la

réduction de la pauvreté et d'autre part ceux qui affirment le contraire. Cet article cherche à vérifier si les coopératives constituent une opportunité d'emploi ou d'entreprise dans la ville de Bukavu.

### Les resultats

Les variables examinées et mises en liaison avec l'action coopérative dans la ville de Bukavu sont la capacité d'entreprendre, la mise en place des petites et moyennes entreprises, la création de l'emploi, l'augmentation des revenus et de l'épargne.

### Action des coopératives et augmentation des capacités d'entreprendre dans la ville de Bukavu

L'opinion des enquêtés sur la contribution des COOPEC à l'augmentation des capacités entrepreneuriales à Bukavu est dégagée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1. Augmentation des capacités d'entreprendre à partir de l'action des coopératives d'épargne et de crédit

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	181	53,9	66,5	66,5
	Non	91	27,1	33,5	100,0
	Total	272	81,0	100,0	
Missing	missing value	64	19,0		
Total		336	100,0		

Ce tableau fait constater qu'environ 54% d'opinion affirme qu'à Bukavu, les organisations coopératives ont contribué à l'augmentation des habiletés d'entreprendre. L'opinion affirmative l'emporte sur celle négative qui, à son tour, représente autour de 34%.

Devenir entrepreneur est une grande préoccupation dans cette ville, mais, très peu de gens ont dès le départ les atouts matériels pour entreprendre une initiative privée ou communautaire. Ce n'est que par le recours au microcrédit octroyé par les COOPEC que bon nombre sont devenus capables de lancer une activité lucrative.

En effet, l'action coopérative dans la ville de Bukavu est marquée par l'octroi des microcrédits aux membres, individuellement ou en groupes solidaires et la collecte des épargnes. Ces opérations auraient stimulé directement ou indirectement l'esprit d'entreprise.

Selon le rapport de la Banque centrale du Congo/ Direction provinciale du Sud-Kivu, les crédits octroyés par les Coopératives d'épargne et de crédit en 2014 (statistiques disponibles jusque-là) représentent 28 851 192\$ américains, contre 28 671 356\$ américains pour l'année 2013 (BCC, 2014) ; soit une amélioration de 179 836 \$ américains.

Sur ce point précis, il ressort du même rapport de la BCC que les épargnes représentent 60 154 836\$ américains pour l'année 2014 contre 53 838 584\$ en 2013 (Idem, 2014) ; soit une amélioration de 6 316 252 \$ américains. L'effectif des membres des Coopératives et IMF pour l'année 2014 est de 372 585 dont 221 270 hommes (59%) et 151 314 femmes (41%).

Le rapport du Programme d'appui au secteur de la micro finance connu sous le sigle PASMIF, qui est une initiative conjointe du Gouvernement de la RD Congo, du PNUD et de UN Capital Development Fund (UNCDF), destinée à promouvoir l'accès des populations pauvres - hommes et femmes exclus du système bancaire, aux services financiers de proximité durables et de qualité, renseigne qu' en RDC, à la fin de l'année 2015, le nombre de clients des institutions de micro finance a augmenté de 2,3 fois (133 %) allant de 805 750 en 2011 à 1 879 060 en 2015, dont 49,80 % de femmes(Rapport PASMIF RDC, 2015).

A propos de l'amélioration des capacités d'entreprendre de la part des bénéficiaires de services des COOPEC à Bukavu, notre enquête renseigne que des unités de production (petites et moyennes entreprises) sont initiées dans différentes communes. Sont cités les salons de coiffure dont le fonctionnement et l'équipement s'améliorent, les restaurants, les buvettes ou bars, les stations de vente des produits pétroliers, la vente des engins roulant à caractère commercial, la vente des articles divers au marché et le long des routes, etc.

Certaines analyses pourraient attribuer ces prouesses entrepreneuriales à d'autres facteurs qui ne soient pas nécessairement le microcrédit et l'épargne.

C'est pour le confirmer ou l'infirmer que nous avons posé à nos enquêtés la question de savoir si ces PME citées sont réellement l'œuvre de l'accès aux crédits et à la réalisation des épargnes.

Tableau 2. Les PME comme conséquence de l'accès aux microcrédits et de l'augmentation des épargnes à Bukavu

		Frequency	Percent
Valid	Oui	139	41,4
	Non	127	37,8
	Total	266	79,2
Missing	Non response	67	19,9
	System	3	,9
	Total	70	20,8
Total		336	100,0

D'après 41,4% d'enquêtés, si des PME sont initiées par plusieurs personnes ou groupes de personnes, c'est puisqu'il y a eu accès aux capitaux auprès des organisations coopératives et l'éveil de la culture de l'épargne.

L'amélioration de l'épargne est à la fois une cause et un effet des initiatives locales de l'accumulation des richesses. Certains entrepreneurs, pour démarrer, devaient avant tout réaliser des épargnes. C'est donc progressivement qu'ils ont réuni un capital pour lancer l'initiative. Dans ce cas, l'épargne est la variable explicative du lancement d'une PME et non directement le crédit.

D'autres sont partis du crédit pour initier ; et ce n'est que par les produits de l'entreprise qu'ils sont devenus à même de réaliser des épargnes. Dans pareille situation, le crédit est la variable causale du lancement de l'initiative et cette dernière approche est la plus dominante à Bukavu. Mais, remarquons que certains autres enquêtés (38%) ne croient pas que les PME observées dans la ville de Bukavu soient l'œuvre de l'action coopérative. Pour eux, ceux qui entreprennent aujourd'hui sont ceux-là même qui, hier, avaient des possibilités matérielles d'entreprendre, sans l'apport des organisations coopératives. C'est d'ailleurs aussi le point de vue de J-M Servet qui a affirmé que les microcrédits ne sont pas octroyés aux pauvres, mais à ceux qui ont déjà des moyens (<http://www.courrierinternational.com/notule-source/the-economist>, 2013).

Tableau 3. Commune et augmentation des capacités d'entreprendre grâce aux coopératives

Commune			augmentation des capacités d'entreprendre grâce aux coopératives		Total
			Oui	Non	
Bagira	Count		65	10	75
		% within commune	86,7%	13,3%	100,0%
	Ibanda	Count	50	38	88
		% within commune	56,8%	43,2%	100,0%
	Kadutu	Count	66	43	109
		% within commune	60,6%	39,4%	100,0%
Total		Count	181	91	272
		% within commune	66,5%	33,5%	100,0%

A propos de l'amélioration des capacités d'entreprendre grâce aux services financiers des COOPEC, l'opinion affirmative a plus été récoltée dans la commune de Bagira et dans celle de Kadutu, tandis que l'opinion négative est plus récoltée dans la commune d'Ibanda. Cette différence d'opinion par commune est liée à la différence des activités y exercées et du niveau de pauvreté observé. Il va de soi que dans la commune d'Ibanda, les capacités d'entreprendre étaient et restent plus développées que celles des habitants de deux autres communes considérées comme regorgeant plus de

pauvres que la précédente. Les coopératives semblent avoir favorisé une dynamique économique de nature à plus stimuler l'esprit d'entreprise de la part des habitants de Bagira et Kadutu. Les enquêtés vivant dans les milieux relativement défavorisés ont eu tendance à positiver les opinions portant sur les retombées ou du moins l'apport des coopératives.

Il est intéressant de soumettre ces résultats au test de khi<sup>2</sup> pour confirmer ou infirmer la dépendance entre l'opinion et la commune habitée par l'enquêté.

Tableau 4. Chi-Square Tests

	Value	Df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	19,139 <sup>a</sup>	2	,000
Likelihood Ratio	21,254	2	,000
Linear-by-Linear Association	11,643	1	,001
N of Valid Cases	272		

Ce test nous permet de confirmer que l'opinion selon laquelle les entreprises coopératives ont contribué à l'amélioration des capacités entrepreneuriales dépend de la commune dans laquelle on vit. Plus une commune est économiquement défavorisée qu'une autre, plus ses habitants ayant bénéficié des services des coopératives apprécient positivement l'action coopérative.

Enfin, nous croisons la profession exercée et l'opinion sous examen.

Tableau 05. Profession et augmentation des capacités d'entreprendre grâce aux coopératives

Profession			augmentation des capacités d'entreprendre grâce aux coopératives		Total
			Oui	Non	
Commerçant	Count	47	9	56	
	% within profession	83,9%	16,1%	100,0%	
Enseignant	Count	28	14	42	
	% within profession	66,7%	33,3%	100,0%	
Agent ONG	Count	5	3	8	
	% within profession	62,5%	37,5%	100,0%	
Agent de credit	Count	0	1	1	
	% within profession	,0%	100,0%	100,0%	
Agent d'administration publique	Count	25	30	55	
	% within profession	45,5%	54,5%	100,0%	
Profession libérale	Count	75	32	107	
	% within profession	70,1%	29,9%	100,0%	
Total	Count	180	89	269	
	% within profession	66,9%	33,1%	100,0%	

Il résulte du croisement de la variable profession et l'augmentation des capacités d'entreprendre que l'opinion affirmative a été donnée plus par les enquêtés qui exercent respectivement les activités commerciale, libérale, enseignante, tandis que l'opinion négative a plus été fournie par ceux qui exercent les professions d'administration publique, d'agent d'ONG et d'agent de crédit.

Ceux qui ont affirmé que les services offerts par les organisations coopératives ont amélioré les capacités entrepreneuriales à Bukavu sont ceux qui ont su utiliser les crédits reçus de COOPEC et ont initié des entreprises.

Les autres ont pour la plupart affecté les crédits reçus à la consommation domestique. Il est important de s'assurer que cette opinion dépend de la profession des bénéficiaires, à travers le test de khi<sup>2</sup> ci-dessous.

Tableau 06. Chi-square test

	Value	Df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	21,346 <sup>a</sup>	5	,001
Likelihood Ratio	21,739	5	,001
Linear-by-Linear Association	4,221	1	,040
N of Valid Cases	269		

Ce lien de dépendance est avéré et l'on peut affirmer que l'amélioration des capacités d'entreprendre à partir des services coopératifs dépend d'une profession à une autre.

Nous venons de comprendre le rapport entre l'action coopérative et l'augmentation des capacités d'entreprendre dans la ville de Bukavu. En plus d'avoir contribué à l'amélioration des capacités entrepreneuriales dont la manifestation la plus notable c'est l'émergence des PME (Petites et Moyennes Entreprises) et des activités génératrices des revenus (AGR), il y a lieu de vérifier si les organisations coopératives ont également favorisé la création d'emplois dans la ville de Bukavu.

### **Action des Coopératives d'Epargne et de Crédit et création d'emplois à Bukavu**

A ce stade, la recherche voulait d'abord savoir si l'entreprise coopérative a contribué à la création d'emplois avant de chercher à le confirmer ou l'infirmer au moyen du test de Khi<sup>2</sup>.

Tableau 07. Contribution des Coopératives à la création des emplois à Bukavu

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Oui	240	71,4	80,8	80,8
	Non	57	17,0	19,2	100,0
	Total	297	88,4	100,0	
Missing	Nr	36	10,7		
	System	3	,9		
	Total	39	11,6		
Total		336	100,0		

Ce tableau révèle que pour 240 répondants, soit 71,4%, les coopératives d'épargne et de crédit ont favorisé la création des emplois. On peut se demander comment cela a pu être possible.

En effet, des unités de production créées par les bénéficiaires des actions coopératives emploient des personnes à qui une certaine rémunération est allouée par mois. Cependant, les mécanismes de sélection des employés, le système de rémunération et la durée des contrats sont préoccupants. Il est signalé que la plupart de ces PME créées ne recrutent pas mais les managers recourent aux liens familiaux et amicaux pour choisir les employés. L'idée est que cela réduit les coûts et ces gens choisis sur des bases de l'appartenance ne sont pas exigeants sur le plan salarial.

On se rend bien compte qu'à leur niveau, les COOPEC engagent des gens mais aussi les bénéficiaires des actions coopératives créent aussi des emplois. Il ressort des entretiens avec le gérant de la COOPEC PILOTE le 3 mars 2016 que cette entreprise lancée depuis l'année 2006, utilise 13 employés dont 7 hommes et 6 femmes (emplois directs).

Le réseau COOPEC (Coopérative Centrale d'épargne et de crédit) a pour sa part créé 112 emplois directs, dont 77 sont occupés par des hommes et 35 par les femmes.

L'enquête n'a pas pu dénombrer les PME créées par les bénéficiaires des actions des COOPEC vu leur caractère éparés. Cependant, l'observation montre que dans ces PME créées, on emploie des gens selon la taille des PME.

L'effort de croisement des variables s'est avéré indispensable à ce niveau de l'analyse.

Tableau 08. Commune et contribution des COOPEC à la création d'emplois

Commune			contribution des COOPEC à la création d'emplois		Total
			Oui	Non	
Bagira	Count		70	10	80
	% within commune		87,5%	12,5%	100,0%
Ibanda	Count		76	25	101
	% within commune		75,2%	24,8%	100,0%
Kadutu	Count		94	22	116
	% within commune		81,0%	19,0%	100,0%
Total	Count		240	57	297
	% within commune		80,8%	19,2%	100,0%

Il apparaît que l'opinion qui affirme que les coopératives d'épargne et de crédit ont apporté une contribution à la création d'emplois a été donnée dans toutes les communes, bien que plus prononcée dans les communes de Kadutu et Bagira.

Mais cette opinion positive est aussi en pourcentage élevé dans la commune d'Ibanda dans laquelle l'opinion négative est aussi plus élevée.

Le test de khi<sup>2</sup> auquel nous avons soumis ce résultat a pour sa part informé ce qui suit :

Tableau 09. Chi-Square Tests

	Value	Df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	4,328 <sup>a</sup>	2	,115
Likelihood Ratio	4,452	2	,108
Linear-by-Linear Association	,869	1	,351
N of Valid Cases	297		

Curieusement, ce test montre que l'opinion sur la contribution des organisations coopératives à la création des emplois ne dépend pas de la commune mais d'autres facteurs.

Dans chaque commune l'opinion sous examen est plus positive que négative.

Avoir affirmé ou nié la contribution des entreprises coopératives à la création d'emplois n'est pas donc lié au simple fait que le répondant se trouve dans telle ou telle commune. C'est plus lié à d'autres facteurs.

Il importe également de croiser la variable profession avec l'opinion sur la création d'emplois par les Coopératives d'Epargne et de Crédit.

Tableau 10. Profession et contribution des COOPEC à la création d'emplois

			Contribution des coopec à la création d'emplois		Total
			Oui	Non	
Profession	Commerçant	Count	53	8	61
		% within profession	86,9%	13,1%	100,0%
	Enseignant	Count	34	12	46
		% within profession	73,9%	26,1%	100,0%
	Agent ONG	Count	8	1	9
		% within profession	88,9%	11,1%	100,0%
	Agent de credit	Count	0	1	1
		% within profession	,0%	100,0%	100,0%
	Agent d'administration publique	Count	40	19	59
		% within profession	67,8%	32,2%	100,0%
	Profession libérale	Count	102	15	117
		% within profession	87,2%	12,8%	100,0%
	Total	Count	237	56	293
		% within profession	80,9%	19,1%	100,0%

Il ressort de ce tableau que plus on exerce une profession libérale et le commerce, plus on a affirmé que les COOPEC contribuent à la création de l'emploi. Est-il que les commerçants et les autres hommes et femmes d'affaires s'aperçoivent facilement des retombées des entreprises coopératives que les bénéficiaires exerçant d'autres types d'activités. Cela n'aurait rien d'étonnant lorsqu'on sait que les personnes exerçant ces deux activités professionnelles ne contractent pas le crédit financier pour le destiner à la consommation. Ils mettent en place des initiatives qui les obligent de recruter quelques ressources humaines.

Le test ci-dessous nous permet de saisir le lien de dépendance entre profession et l'opinion selon laquelle les Coopératives d'Epargne et de Crédit ont contribué à la création d'emplois.

Tableau 11. Chi-Square Tests

	Value	Df	Asymp. Sig. (2-sided)
Pearson Chi-Square	17,008 <sup>a</sup>	5	,004
Likelihood Ratio	15,630	5	,008
Linear-by-Linear Association	,015	1	,902
N of Valid Cases	293		

Ce test nous permet d'affirmer l'existence d'un rapport entre la profession exercée par le répondant et son opinion sur la création des emplois par les COOPEC.

Si cette opinion dépend de la profession, cela se justifie entre autres par le fait que certains professionnels utilisent à des fins économico-financiers les services leur rendus par des organisations coopératives alors que les autres, en plus de manquer des habilités dans le domaine des activités lucratives, ils sollicitent un service financier pour le consommer.

## Conclusion

Nous voulions, à travers ce papier, déterminer si l'action coopérative est une aubaine pour l'entrepreneuriat et la création des emplois dans la ville de Bukavu où la recherche du bien-être a fait de la Coopérative d'Epargne et de Crédit un phénomène de masse.

Ainsi, en ce qui concerne l'amélioration des capacités d'entreprendre par l'action coopérative, il ressort de cette étude que 53,9% des enquêtés ont émis une opinion affirmative, tandis que 27,1% ont émis une opinion négative et 19% sont restés indécis.

Les manifestations de l'amélioration des capacités d'entreprendre sont fournies, parmi lesquelles la présence des petites et moyennes entreprises en terme d'unités de production.

L'action coopérative est plus saluée dans les communes défavorisées.

Quant à l'augmentation des capacités de la population à créer des emplois à partir de l'action coopérative, l'étude a trouvé que 71,4% des

répondants ont une opinion affirmative, tandis que 17% en ont une opinion négative. Il y a eu également quelque 10,7% des cas d'indécision.

Il en demeure que du point de vue du renforcement des capacités d'entreprendre et de créer des emplois, la Coopérative d'Épargne et de Crédit est globalement considérée comme une opportunité pour la ville de Bukavu. Des PME propres à des nouveaux propriétaires se multiplient dans chaque commune, mais emploient un personnel du réseau familial, amical,...sans recrutement ouvert.

Cette étude ne renseigne pas cependant sur la durée de ces emplois créés. Il reste encore à déterminer si ces emplois sont réellement durables ou s'ils sont plutôt conjoncturels.

## References:

### Ouvrages

1. Kempf, H., (2009). *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Seuil.
2. Soulage, F., (2012). *La Mondialisation et l'Économie sociale*, Nanterre.

### Articles

3. Bardos-Feltoronyi, N., (2007). « Congo, un Etat sous tutelle », *La revue Nouvelle*, No 12.
4. Haan, L. et Lakwo, A., (2010). "Rethinking the Impact of Microfinance in Africa: Business Change or Social Emancipation", *European Journal of Development Research*.
5. Mazini Nika, A., (2015). « Les microcrédits sortent-ils vraiment leurs bénéficiaires de leur état de pauvreté au Togo ? » *Base.afrique-gouvernance.net/fr/cor...* consulté le 25 octobre.
6. Molina, E., (2010). « Mouvement coopératif et mondialisation », *Revue Vie Économique*, Volume 1, N° 4.
7. Servet, J.-M., (2013). <http://www.courrierinternational.com/notule-source/the-economist>.

### Travaux scientifiques (Thèses et mémoires de Maitrise)

8. Jürgen Rösner, H., (2009). *La microfinance est-elle efficace?*, Université de Cologne, Allemagne.
9. Koloma, Y., (2007). Micro finance et réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne: Quels résultats au Mali ?, Université Montesquieu- Bordeaux IV, France, Groupe d'économie Lare- Efi du développement.
10. Mpanzu Balomba, P., (2007). Microfinance en République Démocratique du Congo: Cas du site maraîcher de

N'djili/CECOMAF à Kinshasa, Mémoire d'Etudes Spécialisées en Economie et Sociologie Rurales, Faculté Universitaire des Sciences Agronomiques de Gembloux (FUSAGx) et Université Catholique de Louvain (UCL).

11. Mushagalusa Manyuku, Th., (2008). L'analyse des performances sociales et économiques des IMF concernant les conditions socio-économiques des familles dans la Commune de Kadutu, en référence aux IMF PADECO et PAIDEK, Mémoire de maîtrise à l'UCL.

### **Rapports**

12. BANQUE CENTRALE DU CONGO, (2014). Rapport sur la micro finance.
13. PNUD, (20 décembre 2008). Rapport sur le développement humain.
14. PNUD, (2010). Rapport sur le développement humain.
15. Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance, (2015), Rapport sur réduction de la pauvreté en RDC.